

NOTRE PROJET ASSOCIATIF

Accompagner des enfants, adolescents, adultes, handicapés par suite d'autisme, de handicap mental ou de troubles psychiques : étudier leurs besoins, favoriser leur éducation, leur épanouissement, leur autonomie et leur insertion sociale et professionnelle.

Assurer l'écoute des familles, notamment celle des nouveaux parents et entretenir entre elles des relations d'entraide et de solidarité.

Promouvoir et favoriser la capacité d'initiatives, gérer au sein de ces établissements toute activité susceptible de procurer aux personnes accueillies un mieux-être et notamment une reconnaissance sociale et citoyenne.

Stimuler la recherche concernant l'autisme, le handicap mental et psychique avec troubles de la personnalité et troubles associés.

Dynamiser l'action familiale, base du renouvellement et du développement associatif.

Représenter, en cas de besoin, tant auprès du public que des Pouvoirs Publics, les intérêts des personnes handicapées accueillies.

Favoriser les échanges entre les familles, les professionnels et les administrations.



**Pour adhérer à l'HAARP,
contacter le siège
ou télécharger le bulletin sur le site**

www.haarp.fr

SIEGE SOCIAL

Président - Alain OBADIA

Directeur Général - Jean-Loup DUPOUY

Contact Siège - Céline CILLARD

Tél. 01 39 31 59 96

siege@haarp.fr

Action familiale

Tél. 01 39 31 59 94

actionfamiliale.qualite@haarp.fr

Siège Social
Route Stratégique
95240 - Cormeilles-en-Parisis

www.haarp.fr



Handicap, Autisme,
Association Réunie du Parisis

*Action
Familiale*

Tél. 01 39 31 59 94
actionfamiliale.qualite@haarp.fr
Mardi - Jeudi - Vendredi
de 9 h 00 à 12 h. 00 et de 13 h. 00 à 16 h. 00

Janvier 2018

Avec le soutien du Conseil départemental et l'Agence Régionale de Santé, l'Association HAARP déploie son activité sur le département du Val d'Oise.

Elle gère 11 établissements localisés sur 14 sites où sont accueillies 562 personnes (enfants, adolescents, adultes) autistes, handicapés psychiques ou mentales, orientées par la MDPH, encadrées par plus de 400 professionnels :

- IME (SEES-SIPFP)
- Externat Médico Pédagogique (EMP) - Institut Médico Professionnel (IMPRO) - Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)
- Foyers de Vie - Foyer d'Hébergement
- Foyers d'Accueil Médicalisé (FAM)
- Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)
- Accueils de Jour
- Établissements et Service d'Aide par le Travail (ESAT)

La Commission Familiale

Elle est ouverte à toute personne, plus particulièrement au parent ou représentant familial des personnes accueillies à l'Association HAARP.

La Commission se réunit en alternance le mardi après-midi et le samedi matin, cinq fois par an.

Elle travaille sur tous les sujets qui intéressent les familles, alors n'hésitez pas à venir la rejoindre pour y participer et proposer vos idées et initiatives.

L'Action Familiale

ECOUTER, SOUTENIR, ACCOMPAGNER ET INFORMER LES FAMILLES

Avec un poste de déléguée à l'action familiale, l'Association, composée de familles, propose des moments de rencontres et d'échanges où chacun peut aborder des sujets des plus divers :

- Le «**Déjeuner du 1er mardi du mois**», un moment convivial
- **Des déjeuners** sont quelquefois organisés dans l'année pour permettre aux familles de rencontrer et d'échanger avec les membres du Conseil d'Administration et son Président.
- D'organisation de conférences et des initiatives diverses dont la fête des familles.
- L'envoi d'informations concernant des colloques, conférences, renseignements administratifs ou juridiques etc....

Ce travail de soutien et d'information vient en complément et ne remplace en aucun cas les relations et les échanges que les familles peuvent établir avec les professionnels qui œuvrent autour de la personne accueillie.

Le groupe « Fratrie »

Le groupe «Fratrie» organise deux rencontres par an.

Les personnes handicapées avec leurs frères et sœurs se retrouvent pour déjeuner.

*Convivialité et Solidarité
sont au rendez-vous !*



La Montagne aux 7 Sources (Amie de l'Association HAARP)

organise avec le soutien de la Mairie de Montigny-Lès-Cormeilles une séance de cinéma un dimanche après-midi par mois, au centre culturel Picasso.

La séance est ouverte à tous. Elle permet à tous les spectateurs, quelles que soient leurs difficultés ou leur handicap d'aller au cinéma.

Le programme et les horaires sont disponibles sur :

www.cinemadifference.com

ou sur demande à :

montigny@cinemadifference.com